

GUINEE



19 novembre 2020



Les élections communales de 2018 à Conakry

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Déroulement des élections communales	3
1.1. Des élections longtemps attendues.....	3
1.2. Un scrutin dans le calme	3
1.3. Cas de fraudes et incidents relevés à Conakry.....	4
2. Des résultats contestés par l'opposition	4
2.1. Publication des résultats de la CENI	4
2.2. Un scrutin contesté.....	6
2.3. Manifestations post-électorales	7
3. Vers l'installation des élus	8
3.1. Accord fragile entre le RPG Arc-en- Ciel et l'UFDG	8
3.2. Des jeux d'alliances entre les partis	8
3.3 Violation de l'accord du 8 aout 2018	9
3.4 Installation des élus à Conakry	10
Bibliographie	12

Résumé : Après avoir été reportées depuis près de dix ans, les élections communales se sont tenues le 4 février 2018 mobilisant une faible partie de la population. Les partis de l'opposition ont dénoncé des fraudes massives en accusant le parti au pouvoir de manipuler les votes avec la complicité de l'administration et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Les manifestations qui s'en sont suivies pendant plusieurs mois ont été violemment réprimées par les forces de sécurité. La violation des accords et des alliances mis en place entre les différents partis ont embrasé la crise électorale qui s'est poursuivie jusqu'en 2019. En 2020, le processus d'installation des élus ordonné par la Cour suprême en décembre 2019 n'était toujours pas achevé.

Abstract: Communal elections, postponed for nearly a decade, were finally held on February 4, 2018 mobilizing few electors. For opposition parties, the ruling party, the administration and the national electoral Commission (CENI) used massive frauds to manipulate the votes. The followed months demonstrations were violently repressed by the security forces. The different parties agreements and alliances violation let the electoral crisis last until 2019. In 2020, the officials installation process ordered by the Supreme Court in December 2019 was still not achieved.

1. Déroulement des élections communales

1.1. Des élections longtemps attendues

Les dernières élections locales remontent à 2005, sous la présidence du général Lansana Conté (1984-2008), dont le mouvement, le Parti de l'unité du progrès (PUP), avait remporté plus de 80 % des suffrages.¹

Le 20 août 2015, un accord politique a permis de recomposer 128 communes (38 urbaines et 90 rurales) sur les 342 du pays au prorata des résultats obtenus par chaque parti politique lors des élections législatives de 2013. Les élus locaux ont ainsi été remplacés au vu de l'expiration de leurs mandats depuis 2010.²

Dans le cadre d'un dialogue politique national, un accord a été conclu le 12 octobre 2016, entre le gouvernement, les partis de l'opposition, la société civile et les partenaires internationaux.³ Cet accord a validé l'organisation des élections communales qui se sont tenues le 4 février 2018 dans l'ensemble du pays.⁴

1.2. Un scrutin dans le calme

Ces élections ont connu une faible mobilisation. Sur les 6 millions d'électeurs attendus pour élire les responsables des 342 communes urbaines et rurales du pays, près de 46% se sont abstenus.⁵

La majorité des observateurs locaux et internationaux ont salué le bon déroulement du scrutin dans l'ensemble du pays.⁶

Les observateurs électoraux de la Coalition *Regard Citoyen*⁷, une coalition de la société civile guinéenne, ont visité plus de 6000 bureaux de vote dans le pays. Ils ont constaté le bon déroulement des élections et jugé les « conditions de votes et de dépouillements globalement satisfaisantes ».⁸

Les observatrices de la Coalition des Femmes et des Filles de Guinée (COFFIG), également déployées sur l'ensemble du territoire, se sont félicitées de la bonne tenue des élections malgré quelques incidents sporadiques qui, selon elles, « n'ont pas entaché pas la sincérité du vote ».⁹

¹ BBC Afrique, « Guinée: fin de la campagne des municipales », 02/02/2018, [url](#)

² Jeune Afrique, « Guinée : pouvoir et opposition signent un accord politique pour une présidentielle apaisée », 21/08/2015, [url](#)

³ Peace Agreements Database, « Dialogue Politique Inter-Guinéen – Accord du 12 octobre 2016 », 12/10/2016, [url](#)

⁴ Le Point, « Guinée : l'opposition dénonce une fraude massive aux élections locales », 05/02/2018, [url](#)

⁵ BBC, « Guinée : le scrutin s'est déroulé sans difficulté majeure », 05/02/2018, [url](#) ; Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : le rendez-vous manqué », 14/03/2018, [url](#) ; Radio France Internationale (RFI), « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180220-communales-2018-guinee-rendez-vous-manque-ceni-ufdg-rpg>

⁶ BBC, « Guinée : le scrutin s'est déroulé sans difficulté majeure », 05/02/2018, [url](#)

⁷ Journal de Conakry, « Elections communales 2018: la société civile guinéenne établit son bilan », 06/02/2018, [url](#)

⁸ Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Morts et criminalité lors des violences post-électorales », 24/07/2018, [url](#) ; Guinée Eco, « Guinée : peu d'engouement des électeurs pour les communales d'hier dimanche 04 février 2018 », 05/02/2018, [url](#)

⁹ Evasion TV, « Journal 20h du 05/02/2018 », 05/02/2018

1.3. Cas de fraudes et incidents relevés à Conakry

Les partis se sont mutuellement accusés de fraudes dès le lendemain du scrutin provoquant des incidents dans la région. Ils ont dénoncé les irrégularités notamment en matière de délivrance de cartes électorales et de procurations.¹⁰

La plupart de ces incidents ont éclaté en soirée, lors des opérations de centralisation des procès-verbaux.¹¹

Selon l'ancien premier ministre Sidya Touré, leader du parti de l'Union des forces républicaines (UFR), des chefs de quartiers de Dixinn, Matam et Matoto disposaient de dizaines de procurations destinées à des partisans du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG). Il précise qu'un chef de quartier a été surpris par des électeurs de l'opposition en possession de 2 000 procurations qu'il s'apprêtait à mettre dans les urnes.¹²

Une source de Radio France Internationale (RFI) rapporte que l'Unité Spéciale de Sécurisation des Elections Locales (USSEL) a transporté plusieurs urnes sans la présence d'observateurs.¹³

A Ratoma, au lycée Kipé, de nombreux électeurs dont les noms ne figuraient pas sur les listes électorales se sont retrouvés dans l'incapacité de voter.¹⁴

Selon la COFFIG, certains bureaux de vote ne disposaient pas d'isoloir à Dixinn et de nombreux bulletins se sont retrouvés par terre, ce qui a donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre.¹⁵

A Matam, de violents affrontements ont éclaté lors de l'acheminement des procès-verbaux vers la commission de centralisation dont le siège était situé à la mairie de la ville. De nombreuses urnes ont été détruites par des militants de partis politiques. Des présidents de bureaux de votes ont été agressés et ont réclamé l'annulation des votes pour la circonscription.¹⁶

A Kaloum, des violences ont éclaté entre les services de sécurité et les agents électoraux devant la mairie de la ville. Des journalistes de RFI ont constaté la présence de personnes qui manipulaient des urnes ouvertes.¹⁷

2. Des résultats contestés par l'opposition

2.1. Publication des résultats de la CENI

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a dévoilé les premiers résultats des élections dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 février 2018. Ceux-ci ont été publiés progressivement pendant une dizaine de jours car la commission ne disposait pas de

¹⁰ Le Point, « Guinée la contestation gagne du terrain », 07/02/2018, [url](#)

¹¹ RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

¹² Le Monde, « En Guinée, l'opposition dénonce des fraudes massives lors des élections locales », 05/02/2018, [url](#)

¹³ RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

¹⁴ Le Monde, « En Guinée, l'opposition dénonce des fraudes massives lors des élections locales », 05/02/2018, [url](#)

¹⁵ Evasion TV, « Journal 20h du 05/02/2018 », 05/02/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=LFeN4KxuSQ4>

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

l'intégralité des procès-verbaux.¹⁸ En effet, certaines communes comme Ratoma et Dubréka avaient fait l'objet de contentieux devant la justice à la demande de l'opposition.¹⁹

Au niveau national, l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) est arrivé en tête dans dix communes urbaines (dans le nord du pays et la capitale Conakry) et a obtenu 319 sièges dans les 38 communes urbaines du pays.²⁰

Concernant le RPG, celui-ci a été donné vainqueur dans 16 communes urbaines et a totalisé un nombre de 369 sièges selon la CENI.²¹

L'Union des Forces Républicaines (UFR), la troisième force politique du pays, a gagné 63 sièges²² et est devenue un allié stratégique²³ pour les candidats du RPG à Kindia, Boké et Matoto, qui disposaient du même nombre de voix que l'UFDG.²⁴

Régions	Résultats des élections communales 2018 ²⁵						
Dixxin Conakry	UDG 5	RDP 2	UFC 1	PS 1	UFDG 13	RPG 14	UPR 1
Matam Conakry	UDG 1	Badra Koné 3	UFDG 9	UFR 8	UFC 1	RPG 14	PEDN 1
Kaloum Conakry	UDG 1	Kaloum Yigi 11	RPG 7	UFDG 4	UFR 6		
Ratoma Conakry	UFDG 29	RPG 8	UFR 2	NFD 1	UFC 1	UPR 1	PPR 1
Ratoma Conakry (suite)	PPD 1	PEDN 1					
Matoto Conakry	UDG 1	UFR 7	PUP 2	UFDG 14	GUI.AU 1	PDG 1	PEDN 1
Matoto Conakry (suite)	RPR 1	RPG 14	BL 1	PRM 1	RDIG 1		
Nzérékoré (N'Zérékoré)	RGP 19	UFDG 7	UFR 7	RRD 4	PEDN 2	Guinée Aud. 1	BL 1
Kindia	UDG 1	UFDG 17	UFR 4	RPD 17	UNED 1	NFD 1	
Kankan	RPG 29	UFDG 4	PEDN 3	AN DI SE 2	UFR 1	BL 1	PADES 1

¹⁸ Journal de Conakry, « Guinée: premiers résultats très partiels des élections locales », 13/02/2018, [url](#) ; Jeune Afrique, « Guinée : la CENI proclame les résultats au compte-gouttes, cinq jours après les élections locales », 10/02/2018, [url](#)

¹⁹ *Ibid.*, Journal de Conakry, « Elections en Guinée: pouvoir et opposition au coude-à-coude dans certaines villes », 20/02/2018, [url](#) ; Africa Guinée, « Communales 2018 : voici les résultats définitifs de Matoto, Matam, Dixinn, Labé, Kindia... », 14/02/2018, [url](#)

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³RFI, « Communales en Guinée: l'UFR en position d'arbitre », 21/02/2018, [url](#)

²⁴ Jeune Afrique, « Guinée : affrontements entre forces de l'ordre et manifestants lors d'une marche interdite », 23/10/2018, [url](#)

²⁵ Africa Guinée, « Communales 2018 : voici les résultats définitifs de Matoto, Matam, Dixinn, Labé, Kindia... », 14/02/2018, [url](#)

Boké	UDG 1	UFR 7	UFDG 9	BHF 2	RPG 9	PADES 1	
Labé	UFDG 32	UDL 1	RPG 2	UPR 1	UFR, BL, Fi Banta Labé 1		
Faranah				Coalition			
	UFDG 5	RPG 12	MIDLF 12	PADES 1	FIDEL 1	PDG 1	UPR 1
Mamou	UFDG 25	RPG 4	UFR 1	NFD 1	MMP 1	UNED 1	

(Source : tableau élaboré par la DIDR sur la base de résultats fournis par la CENI et le site d'informations *Africaguinée.com*)

2.2. Un scrutin contesté

Cellou Dallein Diallo, leader de l'UFDG, a rejeté les résultats publiés par la CENI de 12 circonscriptions électorales dénonçant des falsifications dans plusieurs localités du pays.²⁶

Il a dénoncé l'absence de transparence et le manque de crédibilité des élections²⁷ accusant les Commissions administratives de centralisation des votes (CACV), d'être impliquées dans des manœuvres qui auraient abouti à l'annulation de procès-verbaux qui lui étaient favorables.²⁸ Il a également réclamé l'annulation de résultats de certains bureaux de vote notamment ceux dont les votes ont été réalisés par procuration car la réglementation, qui stipulait la limitation à 5 procès-verbaux par bureau de vote, n'avait pas été respectée selon lui.²⁹

Pour Cellou Dalein Diallo, ce sont près d'un cinquième des procès-verbaux qui ont disparu pour la commune de Ratoma.³⁰ Une source proche de la CENI a confié à RFI que près de 300 à 400 procès-verbaux n'étaient jamais parvenus à Conakry.³¹

Toutes les plaintes de fraudes signalées par l'opposition ont été rejetées par les tribunaux faute de preuve. Les journalistes de RFI ayant eu accès aux documents, indiquent que ces recours ont été jugés non recevables ou non fondés. Le seul recours ayant abouti était en faveur du parti RPG Arc-en-ciel.³²

Sidy Touré a également réclamé l'annulation des élections³³ et dénoncé « des fraudes massives » qu'il estime « avoir été orchestrées par l'administration en faveur du parti au pouvoir ».³⁴

RFI cite pour exemple la proclamation successive de deux décisions différentes de la CENI concernant le contentieux de la commune de Mafara. La première était en faveur de l'UFDG, qui conservait la majorité malgré l'annulation d'un bureau de vote, et la seconde décision rectificative du juge octroyait la victoire au RPG Arc-en-ciel avec l'annulation d'un nouveau bureau de vote.³⁵

²⁶ Journal de Conakry, « Elections communales: l'Ufdg de Cellou Dalein Diallo rejette les résultats », 16/02/2018, [url](#)

²⁷ Evasion TV, « Journal 20h du 05/02/2018 », 05/02/2018, [url](#)

²⁸ Jeune Afrique, « Élections en Guinée : le RPG en tête dans les grandes villes, l'UFDG se maintient, l'UFR en faiseur de rois », 17/02/2018, [url](#)

²⁹ Guinée 360, « Cellou Dallein Diallo : l'UFDG n'acceptera pas les résultats qui ne reflèteront pas la vérité des urnes... », 05/02/2018, [url](#) ; RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

³⁰ *Ibid.*

³¹ RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

³² *Ibid.*

³³ Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : le rendez-vous manqué », 14/03/2018, [url](#)

³⁴ *Ibid.*

³⁵ RFI, « Communales 2018 en Guinée: un rendez-vous manqué ? », 20/02/2018, [url](#)

2.3. Manifestations post-électorales

Dès le lendemain du jour du scrutin, les militants des partis de l'opposition ont accusé le parti au pouvoir (RPG Arc-en-ciel) d'avoir organisé « une fraude électorale à grande échelle ».³⁶

Les appels à la mobilisation de l'opposition se sont intensifiés lors de la publication des résultats de la CENI et des décisions de justice qui en ont résulté.³⁷ Des manifestations et des opérations journées villes mortes ont été organisées régulièrement par l'opposition, afin d'inciter la population à rester chez elle pour protester contre les fraudes électorales présumées.³⁸ Lors de ces journées, les commerces étaient fermés et des barricades installées dans certains quartiers.³⁹

Ces manifestations se sont confondues avec les mouvements de grèves des enseignants qui ont paralysé la quasi-totalité des écoles du pays entre le 12 février et le 13 mars 2018.⁴⁰ Le 2 avril 2018, Cellou Dalein Diallo, a décidé la suspension temporaire des manifestations suite à une rencontre avec le Président Alpha Condé qui s'était engagé à solutionner le contentieux électoral.⁴¹

Les mouvements de protestation ont provoqué la mort de 7 personnes à Conakry au cours de violents affrontements opposant manifestants et forces de sécurité.⁴²

Selon l'ONG *Human Rights Watch* (HRW) et des journalistes ayant couvert ces élections, les manifestations ont été violemment réprimées par les forces de sécurité, lesquels ont fait un usage disproportionné de leurs armes létales.⁴³ Des témoins ont affirmé à HRW « qu'en réaction aux manifestations les policiers et les gendarmes ont lancé des gaz lacrymogènes et tiré à balles réelles en l'air et, à plusieurs occasions, en direction des manifestants ».⁴⁴ Certains ont également signalé « que des membres des forces de sécurité avaient poursuivi les manifestants dans les quartiers, endommageant des propriétés et dérobant des biens ».⁴⁵

La décision prise par le gouvernement au début du mois de juillet 2018 d'interdire toute manifestation a accentué la répression policière lors des rassemblements non autorisés qui s'en sont suivis.⁴⁶ Ainsi, en octobre et novembre 2018 des manifestations contre les policières organisées par des membres de l'opposition, ont été dispersées par des jets de gaz lacrymogènes.⁴⁷

Des familles de victimes des violences électorales ont porté plainte auprès des autorités judiciaires, selon HRW.⁴⁸ Le garde des sceaux, Cheick Sako, a assuré « qu'une action en justice est ouverte de manière systématique pour chacun de ces cas », tout en admettant la difficulté de mener à bien les enquêtes.⁴⁹

³⁶ US Department State, « Country report on human rights practices – Guinea », 11/03/2020, [url](#) ;

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.* RFI, « Guinée : Deux jeunes gens tués dans les heurts avec les forces de l'ordre », 13/02/2018. [url](#)

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Morts et criminalité lors des violences post-électorales », 24/07/2018, [url](#)

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Deutsche Welle, « L'opposition guinéenne demande l'annulation des résultats des élections communales », 01/03/2018, [url](#)

⁴⁷ RFI, « Guinée : Marche des femmes de l'opposition contre les violences policières », 14/11/2018. [url](#)

⁴⁸ Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Morts et criminalité lors des violences post-électorales », 24/07/2018, [url](#)

⁴⁹ RFI, « Guinée : Marche des femmes de l'opposition contre les violences policières », 14/11/2018. [url](#)

Pour sa part, Cellou Dalein Diallo a affirmé avoir été ciblé lors d'une tentative d'assassinat en marge d'une manifestation interdite le 23 octobre 2018 à Conakry.⁵⁰

3. Vers l'installation des élus

3.1. Accord fragile entre le RPG Arc-en- Ciel et l'UFDG

Plusieurs négociations avec le gouvernement, des médiations internationales et un comité de réflexion regroupant des religieux et des personnalités de la société civile⁵¹ ont été mis en place afin de sortir le pays de la crise électorale.⁵²

Le 8 août 2018, un compromis portant sur le partage de circonscriptions électorales a été trouvé entre l'UFDG de Cellou Dallein Diallo et le président du groupe parlementaire RPG-Arc-en-ciel, Amadou Damaro Camara, pour faire suite au contentieux électoral.⁵³ Le pouvoir s'est ainsi engagé à céder la mairie de Kindia à l'opposition qui, en contrepartie devait se désister à Dubreka. Selon RFI, cet accord prévoyait la nomination par l'UFDG, des maires des 7 communes rurales et les présidents des 26 quartiers et districts, sans que le parti ne revendique de nouveaux sièges au conseil communal.⁵⁴

Le président de l'UFR, a quant à lui émis des réserves sur cette solution politique, qu'il a qualifié « d'accord partial, de partage de résultats d'élections qui elles-mêmes n'étaient pas des élections transparentes. »⁵⁵ D'autres contestataires, dont des militants du RPG Arc-en-ciel à Kindia des communes rurales de Guéasso et Bignamou, ont manifesté leur opposition à cet accord en dénonçant un « consensus qui prime sur la loi ». ⁵⁶

De plus, par cet accord, le gouvernement a accepté de fournir une assistance financière aux victimes des manifestations post électorales et a permis la libération de militants et de responsables politiques de l'opposition détenus dans plusieurs centres de détention du pays.⁵⁷

3.2. Des jeux d'alliances entre les partis

Dans les communes de Matam, Matoto et Boké, le RPG Arc-en-ciel et l'UFR ont créé une alliance sous forme d'accord le 13 août 2018. L'objectif était de mutualiser leurs voix afin de prendre la direction de 2 mairies de Conakry et de Boké⁵⁸.

A Matam le candidat de l'UFR, Seydouba Sacko, a bénéficié du soutien du RPG Arc-en-ciel, complété par les voix des partis du Bloc libéral (BL) de Faya Millimouno et du Parti de l'Espoir pour le développement National (PEDN) de Lansana Kouyaté.⁵⁹

⁵⁰ Jeune Afrique, « Guinée : Les violences politiques de retour à Conakry », 24/10/2018, [url](#)

⁵¹ *Ibid.*, Deutsche Welle, « L'opposition guinéenne demande l'annulation des résultats des élections communales », 01/03/2018, [url](#)

⁵² Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Morts et criminalité lors des violences post-électorales », 24/07/2018, [url](#)

⁵³ Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : mouvance et opposition trouvent un accord de sortie de crise », 10/08/2018, [url](#)

⁵⁴ RFI, « Tractations post-électorales en Guinée », 10/08/2018. [url](#) ;

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Vision Guinée, « Le RPG et l'UFR décident d'unir leurs forces pour diriger les mairies de Matam et Matoto », 13/08/2018, [url](#) ; Guinée Matin, « Contrôle des mairies de Matam, Matoto et de Boké : voici l'accord entre le RPG et l'UFR », 13/08/2018, [url](#)

⁵⁹ *Ibid.*

A Matoto, Sydia Toure de l'UFR a soutenu le candidat du RPG Arc-en-ciel, Mamadouba Toss Camara, face au candidat de l'UFDG, Kalémodou Yansané.⁶⁰ Le processus électoral a été interrompu et annulé alors que Kalémodou Yansané avait remporté les élections à 23 voix contre 22. Une nouvelle élection, boycottée par l'UFDG, a été organisée le 7 février 2019 et a désigné Mamadouba Toss Camara comme le maire de la commune.⁶¹

A Boké, le RPG Arc-en-ciel s'était engagé à soutenir le candidat de l'UFR sans présenter de candidat pour son parti. Cependant, Mohamed Tawel Camara, député du RPG Arc-en-ciel, a tout de même été élu maire de la commune.⁶² Le président du groupe parlementaire RPG Arc-en-ciel, Amadou Damaro Camara, a affirmé que leur candidat s'est déclaré vainqueur alors qu'il lui avait été requis de s'abstenir.⁶³ Selon le site d'information *Guinée News*, certains conseillers du RPG Arc-en-ciel ont rejeté l'accord avec l'UFR et ont préféré soutenir la candidature de Tawel Camara, lequel aurait signé un « accord local » avec l'UFDG.⁶⁴

3.3. Violation de l'accord du 8 aout 2018

Le 15 octobre 2018, le candidat de l'Union démocratique de Guinée (UDG) Mamadouba Bangoura est élu à maire de la commune de Kindia.

Les conseillers du RPG Arc-en-ciel ont soutenu sa candidature, alors que l'accord du 8 aout 2018 prévoyait que le candidat de l'UFDG, Abdoulaye Bah, en prenne la direction.⁶⁵

Pour le chargé de mission à la présidence et membre du parti RPG Arc-en-ciel, Souleymane Keita, l'accord signé avec l'UFDG impliquait uniquement un désistement du parti au profit de l'opposition. Il accusé à son tour l'UFDG d'avoir soutenu, à Dubreka, l'adversaire du maire élu.⁶⁶ L'opposition a riposté par un appel à une opération journée ville morte le 15 et le 16 octobre 2018. Celle-ci n'a été suivie que sur l'axe Bambéto-Cosa, et a provoqué la mort d'un civil, tué par les forces de sécurités.⁶⁷

L'UFDG a appelé à manifester pour protester contre la violation de cet accord, accusant le parti au pouvoir de « corrompre certains de ses élus pour s'assurer le contrôle des mairies à travers le pays ».⁶⁸

Les manifestations organisées par l'opposition le 23 octobre 2018 à Matoto et le 14 novembre à Cosa, se sont soldées par de violents affrontements entre forces de sécurité et membres de l'opposition.⁶⁹

Dans d'une interview accordée au média *TV5 Monde*, Cellou Dallein Diallo déclare avoir « suffisamment dialogué [...] Il y a un accord politique qui vient d'être signé qui avait permis au pays de sortir de la crise post-électorale, mais le gouvernement a décidé de ne pas l'appliquer, il n'y a qu'à l'appliquer c'est simple ».⁷⁰

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Jeune Afrique, « Guinée : le candidat du RPG reprend la mairie de Matoto à l'opposition », 08/02/2019, [url](#)

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Jeune Afrique, « Guinée : l'installation des conseils municipaux suscite la colère de l'opposition », 16/10/2018, [url](#)

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Jeune Afrique, « Guinée : l'installation des conseils municipaux suscite la colère de l'opposition », 16/10/2018, [url](#)

⁶⁸ Jeune Afrique, « Guinée : affrontements entre forces de l'ordre et manifestants lors d'une marche interdite », 23/10/2018, « [url](#)

⁶⁹ *Ibid.*, VOA Afrique, « Dispersion d'une manifestation de l'opposition en Guinée contre les "violences policières" », 15/11/2018, [url](#)

⁷⁰ TV5 Monde, « Guinée : l'opposition manifeste contre les "violences policières" », [url](#)

3.4. Installation des élus à Conakry

Communes de Conakry	Date d'installation	Parti vainqueur	Présidents de la délégation spéciale de la commune / Maires
Dixxin ⁷¹	16 novembre 2018	UFDG	Mamadou Samba Diallo
	2015	UFDG	Mamadou Samba Diallo
Matam ⁷²	16 novembre 2018	RPG	Seydouba Sako (UFR)
	2015	RPG	Hadja Nene Nkoya Toure
Kaloum ⁷³	19 novembre 2018	KALOUM YIGI	Aminata Touré
	2015	RPG	Bangoura Makhady Camara
Ratoma ⁷⁴	17 juillet 2019	UFDG	Issa Soumah
	15 décembre 2018		Souleymane Taran Diallo
	2015	UFDG	Souleyman Taran Diallo
Matoto ⁷⁵	7 février 2019	RPG	Mamadouba Tos Camara
	2015	RPG	Dr Mohammed Koumadjan Keita

(Source : tableau élaboré par la DIDR sur la base de résultats fournis par la CENI et le site d'informations *Africaguinée.com*)

L'installation des élus a débuté au mois d'octobre 2018 :

- A Ratoma, Souleymane Taran Diallo a été élu, 30 voix contre 45, le 15 décembre 2018 à la tête de la commune. Il est décédé quelques mois après son installation, le 24 Juin 2019, et a été remplacé par le 1^{er} vice maire de la commune, Issa Soumah, qui a été investi en juillet 2019.⁷⁶

⁷¹ Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), « Résultats définitifs des élections communales – Dixxin », 14/02/2018, [url](#) ; Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015, [url](#) ; Guinée Actuelle, « Élection de l'exécutif communal de dixinn : le discours sage de Samba Diallo », 16/11/2018, [url](#)

⁷² CENI, « Résultats définitifs des élections communales -Matam », 14/02/2018, [url](#) ; Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015, [url](#)

⁷³ CENI, « Résultats définitifs des élections communales – Kaloum », 14/02/2018, [url](#) ; Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015, [url](#)

⁷⁴ Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : pourquoi le RPG peine encore à contrôler Conakry », 18/12/2018, [url](#) ; CENI, « Résultats officiels des élections communales de Ratoma », [url](#) ; Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015, [url](#)

⁷⁵ Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, « Le candidat du RPG reprend la mairie de Matoto à l'opposition », 08/02/2019, [url](#)

⁷⁶ Guinée Matin, « Issa Soumah, nouveau maire de Ratoma : « nous voulons faire de notre commune la plus belle et la plus sécurisée » », 18/07/2019, [url](#) ; Guinée Monde, « Maire de Ratoma: Souleymane Taran officiellement installé », 22/02/2019, [url](#)

- A Dixinn, Mamadou Samba Diallo de l'UFDG a été élu maire de Dixinn avec 23 voix sur 37.⁷⁷
- A Matam, Sdouba Sako de l'UFR a été élu avec 34 voix contre 35.⁷⁸
- A Kaloum, Aminata Touré (fille du premier président guinéen Sékou Touré) a été élue à la tête de la mairie le 16 novembre 2018.⁷⁹
- A Matoto, le candidat du RPG Arc-en-ciel, Mamadouba Toss Camara, a été élu maire le 7 février 2019 alors que Kalémodou Yansané, candidat de l'UFDG, avait remporté les élections du 15 décembre 2018 avec 23 voix sur 45.⁸⁰

Le média d'information *Guinée matin* précise que lors des élections à Matoto en décembre 2018, un cadre du RPG Arc-en-ciel, Moussa Keïta, a « déchiré les bulletins de son parti pour empêcher la suite des opérations » et chaque candidat a revendiqué la victoire. Le ministre de la Décentralisation a annulé le vote.⁸¹ L'UFDG a saisi la Cour Suprême contre cette décision, laquelle a reconnu une violation de la loi mais s'est déclarée incompétente dans la gestion d'un contentieux électoral.⁸²

Un nouveau scrutin, boycotté par l'UFDG, a ainsi été organisé le 7 février 2019 à huis clos et a été remporté par Mamadouba Tos Camara. Le lendemain, l'UFDG a saisi le tribunal de Mafanco, pour réclamer l'annulation de ces élections puis a été débouté le 14 février 2019.⁸³

En septembre 2020, les présidents des districts et chefs de quartiers de l'opposition n'étaient toujours pas installés.⁸⁴

Le 18 juin 2020, le président Alpha Condé a indiqué avoir demandé au ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation de procéder à l'installation des conseillers de quartiers et districts. Il a chargé le chef du Gouvernement de veiller à l'exécution de cette instruction ordonnée par la Cour Suprême le 26 décembre 2019.⁸⁵ Le ministre a ainsi ordonné aux préfets de procéder à leur installation dans une circulaire datée du 25 août 2020.⁸⁶

Aucune information parmi les sources consultées n'a pu être trouvée concernant une éventuelle application effective de cette circulaire.

⁷⁷ Fédération Atlantiques des Agences de Presse Africaines (FAAPA), « Conakry : Le candidat de l'UFDG, Mamadou Samba Diallo, élu maire de Dixinn avec 23 voix sur 37 », 17/11/2018, [url](#)

⁷⁸ Guinée 7, « Urgent/Mairie de Matam : Le candidat de l'UFR passe avec 34 voix sur 35 », 16/11/2018, [url](#)

⁷⁹ Guinée Matin, « Guinée : Aminata Touré, la fille de Sékou Touré, élue maire de Kaloum, suivie du RPG-AEC », 16/11/2018, [url](#)

⁸⁰ BBC Afrique, « Le gouvernement guinéen 'bloque' le maire UFDG de Matoto », 17/12/2018, [url](#)

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Guinée Matin, « Election de l'exécutif communal de Matoto : « l'UFDG n'a reçu aucune invitation », 06/02/2019, [url](#)

⁸³ Média Guinée, « Affaire Mairie de Matoto : Kalémodou Yansané débouté par le tribunal de Mafanco », 14/02/2019, [url](#)

⁸⁴ Guinée Matin, « Victoire de l'opposition en Guinée : la Cour Suprême ordonne l'installation des élus (quartiers et districts), 26/12/2019, [url](#)

⁸⁵ *Ibid.* ; Africa Guinée, « Installation des chefs de quartiers : Alpha donne des instructions à Bourema Condé », 18/06/2020, [url](#)

⁸⁶ Actu Guinée, « Installation des conseils de quartier et de district : Voici la note circulaire détaillée du ministre Bouréma Condé », 01/09/2020, [url](#)

Bibliographie

(Sites web consultés en octobre et novembre 2020).

Institutions nationales

US Department State, « Country report on human rights practices – Guinea », 11/03/2020, <https://www.state.gov/reports/2019-country-reports-on-human-rights-practices/guinea/>

Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), « Résultats définitifs des élections communales – Dixxin », 14/02/2018.

http://ceni.org.gn/wp-content/uploads/2018/02/COMMUNE_DIXINN_OK.pdf

CENI, « Résultats définitifs des élections communales -Matam », 14/02/2018, http://ceni.org.gn/wp-content/uploads/2018/02/COMMUNE_MATAM_OK.pdf

CENI, « Résultats définitifs des élections communales – Kaloum », 14/02/2018. http://ceni.org.gn/wp-content/uploads/2018/02/KALOUM_OK.pdf

CENI, « Résultats officiels des élections communales de Ratoma.

http://ceni.org.gn/wp-content/uploads/2018/02/COMMUNE_RATOMA_OK.pdf

Peace Agreements Database, « Dialogue Politique Inter-Guinéen – Accord du 12 octobre 2016 », 12/10/2016.

<https://www.peaceagreements.org/viewdocument/2761>

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Morts et criminalité lors des violences post-électorales », 24/07/2018.

<https://www.hrw.org/fr/news/2018/07/24/guinee-morts-et-criminalite-lors-des-violences-post-electorales>

Médias

Actu Guinée, « Installation des conseils de quartier et de district : Voici la note circulaire détaillée du ministre Bouréma Condé », 01/09/2020.

<https://actuguinee.org/index.php/2020/09/01/installation-des-conseils-de-quartier-et-de-district-voici-la-note-circulaire-detaillee-du-ministre-bourema-conde/>

Africa Guinée, « Installation des chefs de quartiers : Alpha donne des instructions à Bourema Condé », 18/06/2020

<https://www.africaguinee.com/articles/2020/06/18/installation-des-chefs-de-quartier-pousse-bout-par-cellou-alpha-conde-recule>

Guinée Matin, « Victoire de l'opposition en Guinée : la Cour Suprême ordonne l'installation des élus (quartiers et districts), 26/12/2019.

<https://guineematin.com/2019/12/26/victoire-de-lopposition-en-guinee-la-cour-supreme-ordonne-linstallation-des-elus-quartiers-et-districts/>

Guinée Matin, « Issa Soumah, nouveau maire de Ratoma : « nous voulons faire de notre commune la plus belle et la plus sécurisée », 18/07/2019,

<https://guineematin.com/2019/07/18/issa-soumah-nouveau-maire-de-ratoma-nous-voulons-faire-de-notre-commune-la-plus-belle-et-la-plus-securisee/>

Guinée Monde, « Maire de Ratoma : Souleymane Taran officiellement installé », 22/02/2019.

<https://www.guineemonde.com/maire-de-ratoma-souleymane-taran-officiellement-installe/>

Média Guinée, « Affaire Mairie de Matoto : Kalémodou Yansané débouté par le tribunal de Mafanco », 14/02/2019.

<https://mediaguinee.org/affaire-mairie-de-matoto-kalemodou-yansane-deboute-par-le-tribunal-de-mafanco/>

Jeune Afrique, « Guinée : le candidat du RPG reprend la mairie de Matoto à l'opposition », 08/02/2019.

<https://www.jeuneafrique.com/732232/politique/guinee-le-candidat-du-rpg-reprend-la-mairie-de-matoto-a-lopposition/>

Guinée Matin, « Election de l'exécutif communal de Matoto : « l'UFDG n'a reçu aucune invitation », 06/02/2019.

<https://guineematin.com/2019/02/06/election-de-lexecutif-communal-de-matoto-lufdg-na-recu-aucune-invitation/>

Vision Guinée, « Révision constitutionnelle en Guinée : le tabou à plusieurs interrogations », 03/02/2019

<https://www.visionguinee.info/2019/02/03/revision-constitutionnelle-en-guinee-le-tabou-a-plusieurs-interrogations/>

Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : pourquoi le RPG peine encore à contrôler Conakry », 18/12/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/691441/politique/elections-locales-en-guinee-pourquoi-le-rpg-peine-encore-a-controler-conakry/>

BBC Afrique, « Le gouvernement guinéen 'bloque' le maire UFDG de Matoto », 17/12/2018,

<https://www.bbc.com/afrique/region-46588409>

Fédération Atlantiques des Agences de Presse Africaines (FAAPA), « Conakry : Le candidat de l'UFDG, Mamadou Samba Diallo, élu maire de Dixinn avec 23 voix sur 37 », 17/11/2018.

<http://www.faapa.info/blog/conakry-le-candidat-de-lufdg-mamadou-samba-diallo-elu-maire-de-dixinn-avec-23-voix-sur-37/>

TV5 Monde, « Guinée : l'opposition manifeste contre les "violences policières" », 16/11/2018.

<https://information.tv5monde.com/afrique/guinee-l-opposition-manifeste-contre-les-violences-policieres-271508>

Guinée Actuelle, « Election de l'exécutif communal de dixinn : le discours sage de Samba Diallo », 16/11/2018.

<http://guineeactuelle.com/election-de-lexecutif-communal-de-dixinn-le-discours-sage-de-samba-diallo>

Guinée 7, « Urgent/Mairie de Matam : Le candidat de l'UFR passe avec 34 voix sur 35 », 16/11/2018.

<https://www.guinee7.com/urgent-mairie-de-matam-le-candidat-de-lufr-passe-avec-34-voix-sur-35/>

Guinée Matin, « Guinée : Aminata Touré, la fille de Sékou Touré, élue maire de Kaloum, suivie du RPG-AEC », 16/11/2018.

<https://guineematin.com/2018/11/16/guinee-aminata-toure-la-fille-de-sekou-toure-elue-maire-de-kaloum-suivie-du-rpg-aec/>

VOA Afrique, « Dispersion d'une manifestation de l'opposition en Guinée contre les "violences policières" », 15/11/2018.

<https://www.voaafrique.com/Guinee/2018/11/15>

RFI, « Guinée : Marche des femmes de l'opposition contre les violences policières », 14/11/2018.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20181114-guinee-manifestation-femme-opposition-violence-policiere>

Jeune Afrique, « Guinée : Les violences politiques de retour à Conakry », 24/10/2018

<https://www.jeuneafrique.com/652477/politique/violences-politiques-retour-conakry-guinee/>

Jeune Afrique, « Guinée : affrontements entre forces de l'ordre et manifestants lors d'une marche interdite », 23/10/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/651750/politique/guinee-affrontements-entre-forces-de-lordre-et-manifestants-lors-dune-marche-interdite/>

Jeune Afrique, « Guinée : l'installation des conseils municipaux suscite la colère de l'opposition », 16/10/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/646908/politique/guinee-linstallation-des-conseils-municipaux-suscite-la-colere-de-lopposition/>

Guinée Matin, « Contrôle des mairies de Matam, Matoto et de Boké : voici l'accord entre le RPG et l'UFR », 13/08/2018.

<https://guineematin.com/2018/08/13/controle-des-mairies-de-matam-matoto-et-de-boke-voici-laccord-entre-le-rpg-et-lufr/>

Vision Guinée, « Le RPG et l'UFR décident d'unir leurs forces pour diriger les mairies de Matam et Matoto », 13/08/2018.

<http://www.visionguinee.info/2018/08/13/le-rpg-et-lufr-decident-dunir-leurs-forces-pour-diriger-les-mairies-de-matam-et-matoto/>

Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : mouvance et opposition trouvent un accord de sortie de crise », 10/08/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/613482/politique/elections-locales-en-guinee-mouvance-et-opposition-trouvent-un-accord-de-sortie-de-crise/>

RFI, « Tractations post-électorales en Guinée », 10/08/2018.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180810-guinee-tractations-cuisine-post-electorales-reactions>

Jeune Afrique, « Élections locales en Guinée : le rendez-vous manqué », 14/03/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/mag/538680/politique/elections-locales-en-guinee-le-rendez-vous-manque/>

Deutsche Welle, « L'opposition guinéenne demande l'annulation des résultats des élections communales », 01/03/2018.

<https://www.dw.com/fr/lopposition-guin%C3%A9enne-demande-lannulation-des-r%C3%A9sultats-des-%C3%A9lections-communales/a-42778883>

RFI, « Communales en Guinée : l'UFR en position d'arbitre », 21/02/2018.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180221-communales-guinee-ufdg-position-arbitre-rpg-ufr-alpha-conde>

Journal de Conakry, « Elections en Guinée : pouvoir et opposition au coude-à-coude dans certaines villes », 20/02/2018.

<https://www.journaldeconakry.com/elections-guinee-pouvoir-opposition-coude-a-coude-certaines-villes/>

Radio France Internationale (RFI), Communales 2018 en Guinée : un rendez-vous manqué ? 20/02/2018.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180220-communales-2018-guinee-rendez-vous-manque-ceni-ufdg-rpg>

Jeune Afrique, « Élections en Guinée : le RPG en tête dans les grandes villes, l'UFDG se maintient, l'UFR en faiseur de rois », 17/02/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/532622/politique/elections-en-guinee-le-rpg-en-tete-dans-les-grandes-villes-lufdg-se-maintient-lufr-en-faiseur-de-rois/>

Journal de Conakry, « Élections communales : l'Ufdg de Cellou Dalein Diallo rejette les résultats », 16/02/2018.

<https://www.journaldeconakry.com/elections-communales-lufdg-de-cellou-dalein-diallo-rejette-resultats/>

Africa Guinée, « Communales 2018 : voici les résultats définitifs de Matoto, Matam, Dixinn, Labé, Kindia... », 14/02/2018,

<https://www.africaguinee.com/articles/2018/02/14/communales-2018-voici-les-resultats-definitifs-de-matoto-matam-dixinn-labe>

RFI, « Guinée : Deux jeunes gens tués dans les heurts avec les forces de l'ordre », 13/02/2018.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180213-guinee-jeunes-gens-tues-police-heurts-attente-municipales>

Journal de Conakry, « Guinée : premiers résultats très partiels des élections locales », 13/02/2018.

<https://www.journaldeconakry.com/guinee-premiers-resultats-tres-partiels-elections-locales/>

Jeune Afrique, « Guinée : la CENI proclame les résultats au compte-gouttes, cinq jours après les élections locales », 10/02/2018.

<https://www.jeuneafrique.com/529584/politique/guinee-la-ceni-proclame-les-resultats-au-compte-gouttes-cinq-jours-apres-les-elections-locales/>

Journal de Conakry, « Elections communales 2018 : la société civile guinéenne établit son bilan », 06/02/2018.

<https://www.journaldeconakry.com/elections-communales-2018-societe-civile-guineenne-etablit-bilan/>

Guinée Eco, « Guinée : peu d'engouement des électeurs pour les communales d'hier dimanche 04 février 2018 », 05/02/2018.

<https://www.guinee-eco.info/peu-dengouement-des-electeurs-guineens-pour-les-communales-de-2018/>

Guinée 360, « Cellou Dallein Diallo : l'UFDG n'acceptera pas les résultats qui ne reflèteront pas la vérité des urnes... », 05/02/2018.

<https://www.guinee360.com/05/02/2018/cellou-dalein-diallo-lufdg-nacceptera-resultats-ne-refleteront-verite-urnes/>

Le Monde, « En Guinée, l'opposition dénonce des fraudes massives lors des élections locales », 05/02/2018.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/05/en-guinee-l-opposition-denonce-des-fraudes-massives-lors-des-elections-locales_5251960_3212.html

BBC, « Guinée : le scrutin s'est déroulé sans difficulté majeure », 05/02/2018.

<https://www.bbc.com/afrique/region-42941061>

BBC Afrique, « Guinée : fin de la campagne des municipales », 02/02/2018.

<https://www.bbc.com/afrique/region-42916252>

Le Point, « Guinée : l'opposition dénonce une fraude massive aux élections locales », 05/02/2018.

https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-l-opposition-denonce-une-fraude-massive-aux-elections-locales-05-02-2018-2192219_3826.php

Guinée Matin, « Recomposition des 128 délégations : voici la liste de tous les conseillers et maires », 01/10/2015.

<https://guineematin.com/2015/10/01/recomposition-des-128-delegations-voici-la-liste-de-tous-ces-maires-et-conseillers/attachment/20/>

Jeune Afrique, « Guinée : pouvoir et opposition signent un accord politique pour une présidentielle apaisée », 21/08/2015.

<https://www.jeuneafrique.com/258509/politique/guinee-pouvoir-et-opposition-signent-un-accord-politique-pour-une-presidentielle-apaisee/>

Médias

Evasion TV, « Journal 20h du 05/02/2018 », 05/02/2018.

<https://www.youtube.com/watch?v=LFen4KxusQ4>